

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

DOCTRINE

Le Code de gouvernement d'entreprise Middlednext 2021 → PAGE 36

Alain COURET

Le comité des parties prenantes : la gouvernance hors les murs ? → PAGE 41

Arnaud FÉLIX et Inès-Anaïs MARTINET

DROIT COMMUN

**Notion de créancier professionnel dans une cession massive
de droits sociaux garantie par un cautionnement** → PAGE 4

Michel STORCK

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

**Départ d'avocats associés d'une SELAS : le diable se cache
dans les statuts** → PAGE 23

Jean-François BARBIÈRI

Direction scientifique

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Jean-François BARBIÈRI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Alain COURET,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,
avocat associé, cabinet Clifford Chance

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,
expert financier

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPÉLIER,
docteur en droit

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Catherine MAISON BLANCHE,
senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,
avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,
professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,
directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,
avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction

Droit commun

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Hugo BARBIER,
professeur à Aix-Marseille université

Edmond SCHLUMBERGER,
professeur à l'université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Sociétés par actions

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,
professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Sociétés de personnes et autres groupements

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Philippe DUPICHOT,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,
professeure à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Audit et contrôle des comptes

Jean-François BARBIÈRI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Fusions acquisitions

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté

Eva MOUJAL-BASSILANA,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication Bruno VERGÉ

Directrice générale déléguée Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)

Rédactrice Perrine SCHOLER (perrine.scholer@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0422 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en France et en Allemagne, issus de forêts gérées durablement ;
100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 125 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr

Abonnement France 2021 : 405 € HT - Abonnement étranger 2021 : 446 €

Prix au numéro France : 44 € HT - Prix au numéro étranger : 48 €

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la manière suivante : BJS janv. 2021, n° 119y6, p. 24.



SOMMAIRE

DROIT COMMUN

- **Notion de créancier professionnel dans une cession massive de droits sociaux garantie par un cautionnement** 4
Michel STORCK – Cass. com., 8 sept. 2021, n° 20-17035, F–D
- **Quand la nullité de la cession de parts sociales rejaillit sur la cession des créances de compte courant** 7
Nicolas BORGA – Cass. com., 7 juill. 2021, n° 19-20746, F–D
- **ABS : précisions sur l'utilisation d'un compte courant d'associé débiteur** 9
Renaud SALOMON – Cass. crim., 16 juin 2021, n° 20-83526, F–D
- **Expertise *in futurum* et valorisation des parts cédées** 11
Guilhem GIL – CA Aix-en-Provence, 3-1, 16 sept. 2021, n° 21/01433, Sté Creasens

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- **Condamnation d'un minoritaire à dédommagement pour harcèlement** 14
Alain COURET – CA Paris, 5-9, 16 sept. 2021, n° 20/07397, Sté Altamir
- **Contestation de la vente d'un actif social : prescription de l'action *ut singuli* ?** 16
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 22 sept. 2021, n° 19-20684, F–D

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- **Associé et créancier de la société : cumul des qualités et conditions d'exercice des voies d'action** 20
Bernard SAINTOURENS – Cass. com., 22 sept. 2021, n° 19-24968, F–D
- **Départ d'avocats associés d'une SELAS : le diable se cache dans les statuts** 23
Jean-François BARBIÈRI – Cass. 1^{re} civ., 22 sept. 2021, n°s 20-15817 et 20-16276, FS–B

FUSIONS ACQUISITIONS

- **Le cautionnement à l'épreuve de la restructuration de la société bénéficiaire** 28
Jean-Jacques ANSAULT – Cass. com., 2 juin 2021, n° 19-11313, F–D

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

- **Comblement d'insuffisance d'actif : le dirigeant démissionnaire exonéré** 31
Adeline CERATI – Cass. com., 16 juin 2021, n° 20-15399, F–D
- **Le défaut de reconstitution des fonds propres, une faute de gestion ?** 33
Laurence CAMENSULI-FEULLARD – Cass. com., 8 sept. 2021, n° 19-23187, F–D

DOCTRINE

- **Le Code de gouvernement d'entreprise Middenext 2021** **36**
Alain COURET
- **Le comité des parties prenantes : la gouvernance hors les murs ?** **41**
Arnaud FÉLIX et Inès-Anaïs MARTINET